



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 30 mars 2024

RASSEMBLEMENT FESTIF À CARACTÈRE MUSICAL NON AUTORISÉ A PLUGUFFAN POINT DE SITUATION LE SAMEDI 30 MARS À 22 HEURES

Le nombre de participants à ce rassemblement est estimé ce soir à 8 000 personnes, à la suite de nouvelles arrivées au cours de l'après-midi et en soirée.

Le centre opérationnel départemental (COD) reste activé sous l'autorité du préfet. Il est complété sur site par le déploiement d'un poste de commandement opérationnel (PCO) qui coordonne l'ensemble des moyens de sécurisation mis en place associant les forces de gendarmerie, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 29), les associations agréées de sécurité civile de l'Ordre de Malte et de la Croix Rouge ainsi que l'association Techno+. En complément des postes de secours déployés, des patrouilles et maraudes de secours sont réalisées sur le site et à ses abords.

Les services de secours ont procédé à six évacuations depuis le début du rassemblement, pour des urgences relatives.

Le préfet du Finistère rappelle que la participation à ce rassemblement constitue une infraction susceptible de sanctions, notamment pour participation à un rassemblement festif non déclaré et pour stationnement et accès illégal à une zone d'accès réglementé (ZAR aéroportuaire). Les participants seront verbalisés.

Il appelle les participants à un comportement responsable pour leur propre sécurité.

La population reste invitée à éviter le secteur de l'aéroport.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr